
Adresse de la société populaire de Labastide-Beauvoir (Haute-Garonne), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Labastide-Beauvoir (Haute-Garonne), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 419-420;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18446_t1_0419_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

traites du 9 au 10 thermidor qui par une menée sourde et criminel cherchoient à mettre à exécution leurs mauvais desseins; vous avez donc encore une fois sauvé la patrie et la liberté en livrant au supplice le traître et ces complices, qui oseroient donc encore attentés à la Représentation nationale et à ses sages décrets, que s'il reste encore des traîtres et des calomnieux qu'ils soient punis sévèrement; nous vous demandons l'indulgence pour l'erreur, la paix et sûreté pour l'innocence, voilà quelle est notre vœu.

La tranquillité et le patriotisme règne dans notre commune, nous n'avons aperçu jusque ce jour aucune démarche, complots tendant à avilir les lois de la République.

Recevez dignes Législateurs notre amour et notre sincère attachement pour la Convention; notre entière soumission pour les lois. Voilà le vœu sincère et fidèle que vous présentez, les membres composant le corps municipal de la commune de La Cambe; Trois mots raturés. Soussignés

PAIANT, *maire*, LAVALLEY, BASSET, *officiers et une signature illisible.*

20

La commune du [Grand-] Lempis, district de La-Tour-du-Pin, département de l'Isère, remercie la Convention de l'envoi du représentant Gauthier : « La justice, dit-elle, a partout suivi ses pas, sa présence a partout ramené le calme et le bonheur et il a d'un souffle balayé cette foule d'intrigants qui déshonoraient les autorités constituées. »

Mention honorable, insertion au bulletin (44).

[*Les Amis de la liberté et de l'égalité de la commune de Lempis à la Convention nationale, s. d.*] (45)

Représentants,

Le crime et l'intrigue osoient encore lever une tête audacieuse malgré la chute du tyran : votre adresse au peuple français leur a porté le coup de la mort, les grands principes qui y sont développés avec cette énergie qui caractérise les représentants d'un peuple libre ont fait pâlir les méchants et ranimé le courage abattu des gens de bien, seul et unique soutien de la république.

Vous êtes dignement secondé dans vos glorieux travaux par le représentant que vous avez envoyé en mission dans notre département; la terreur étoit à l'ordre du jour, le vrai ami de la liberté gémissait dans les cachots tandis que

le scélérat promenoit ses triomphes de toutes parts, Gauthier a paru, la justice et toutes les vertus marchaient à sa suite, les portes ont été ouvertes aux patriotes opprimés et se sont refermées sur les méchants, il a parlé et toutes les administrations ont été rendues à leur dignité primitive, il a d'un souffle vivifiant balayé cette foule d'aboyeurs et d'intrigants qui les déshonorait.

Continuez, représentants, à asseoir la liberté sur des bases inébranlables, c'est à dire sur toutes les vertus et la liberté triomphera.

Vive la République.

Suivent 26 signatures.

21

La société populaire de Labastide-Beauvoir, département de la Haute-Garonne, félicite la Convention d'avoir substitué au règne de la terreur celui de la justice.

Mention honorable, insertion au bulletin (46).

[*La société populaire agricole de Labastide-Beauvoir à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (47)

Citoyens Représentants,

Après cinq ans de combat à mort, livré aux tyrans et aux traîtres, par le peuple français que vous représentés, des scélérats couverts du manteau du patriotisme, des être pervers qui ne desirent que la confusion et le désordre pour cacher leurs forfaits, ont sans doute perdu l'espoir que leurs crimes restent impunis, ils ne pensent plus sans doute que le peuple se laisse jamais plus opprimer par qui que ce soit.

Vous venez de substituer à la terreur qui planait naguère sur tous les points de la République le règne de la justice, de la vertu et de l'humanité. Fermes dans nos principes, nous n'écouterons jamais que la voix de la représentation nationale, et prêts à mourir pour elle, nous ne cesserons de surveiller l'exécution des lois, et de maintenir parmi nos concitoyens comme nous n'avons cessé depuis la révolution, l'amour de la patrie, de la représentation nationale, la paix et la fraternité.

Pères de la patrie, il n'appartient encore qu'à vous de tenir le gouvernail du vaisseau de la République; les principes que vous avez proclamés par votre adresse au peuple français peignent assez et votre candeur et votre justice.

Exterminés à jamais la tyrannie de quelque voile qu'elle veuille se couvrir, frappés les scélérats qui cherchoient à l'introduire et s'enrichir des dépouilles de notre patrie.

(44) P.-V., XLIX, 304-305.

(45) C 326, pl. 1423, p. 16. M.U., n° 1347.

(46) P.-V., XLIX, 305.

(47) C 326, pl. 1423, p. 17.

Vous êtes les organes d'un peuple tout puissant, des que vous parlerez ce même peuple pulverisera tous les partis opposés à la République française, imperissable, et démocratique.

Suivent 26 signatures.

22

La municipalité de Mont-les-Belles [ci-devant Saint-Germain-les-Belles], **district d'Yrieix-la-Montagne** [ci-devant Saint-Yrieix-la-Perche], **département de la Haute-Vienne, félicite la Convention sur son Adresse aux Français. Vous venez, s'écrie-t-elle, de placer le phare qui doit diriger vers la prospérité publique : malheur à celui qui se laissera guider par des signaux contraires!**

Mention honorable, insertion au bulletin (48).

[*La municipalité de Mont-les-Belles à la Convention nationale, le 12 brumaire an III*] (49)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Représentans,

Vous venez de placer le phare qui doit diriger tous les bons citoyens vers la prospérité de la République... malheur à celui qui se laissera guider par des signaux contraires! pour nous, pénétrés des principes indiqués dans votre adresse au peuple français, nous vous jurons avec autant de sincérité que de précision, que nous maintiendrons l'autorité des lois que vous nous donnez et que nous mourons plutôt qu'il y soit porté atteinte.

Salut, union et prospérité, chers législateurs.

DUPONT, *maire*, LAUNAY, PEJON, BUCJAT, *officiers municipaux*, GOURGANDERIE, *agent national*, BREJAT, *secrétaire*.

23

Les administrateurs du district de Montaigut, département du Puy-de-Dôme, écrivent qu'à peine entrés dans leurs fonctions, l'on a fait lecture de l'Adresse au peuple français, qui a fait le désespoir de tous ses ennemis, que leurs fonctions et leurs travaux y sont indiqués, et qu'ils ne s'écarteront jamais de ce flambeau de justice et de vérité.

Mention honorable, insertion au bulletin (50).

(48) P.-V., XLIX, 305.

(49) C 324, pl. 1401, p. 9.

(50) P.-V., XLIX, 305.

[*Les administrateurs du district de Montaigut à la Convention nationale, le 11 brumaire an III*] (51)

Citoyens Représentants,

Nouvellement appelés à remplir les fonctions d'administrateurs, nous aurions pu sous les regnes des tyrans, être effrayés de l'importance de nos devoirs, mais à peine avons nous lu votre adresse au Peuple français, qu'une douce sécurité s'est emparé de nos âmes. Les principes de justice et de moralité qui y sont exprimés, nous ont convaincu que la probité et l'impartialité caractérisaient essentiellement le républicain et qu'en ne s'écartant, ni de l'une, ni de l'autre, le fonctionnaire public était sûr de répondre à la confiance du peuple. Quel désespoir pour les ennemis de la liberté! quelle honte pour les êtres immoraux qui, jusqu'ici, ne se sont parés du voile du patriotisme, que pour mieux assassiner leur patrie, de voir leurs forfaits découverts et punis à la même heure! Quel triomphe pour l'homme probe, quelle gloire pour le véritable ami de l'humanité, de voir l'empire de la vertu renaître au milieu des débris de celui de tant de crimes! Enfin quelle satisfaction pour le magistrat du peuple, d'avoir dans l'adresse de la Convention nationale au peuple français, la règle de sa conduite et le tableau de ses devoirs.

Vive la Convention nationale.

BAISLE, CHARDONNET, FOURNIER, THEVENIN, CONVALIER, *secrétaire et 2 autres signatures*.

24

La société régénérée de Manosque, district de Forcalquier, département des Basses-Alpes, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux et jure de n'avoir d'autre point central que ce sénat auguste.

Mention honorable, insertion au bulletin (52).

[*La société régénérée de la commune de Manosque à la Convention nationale, le 10 brumaire an III*] (53)

Liberté, Égalité, ou la mort.

Législateurs

Nous avons reçu avec enthousiasme votre adresse au peuple français : vos principes sont les nôtres, puisque nous avons juré un attachement inviolable à la Convention nationale

(51) C 324, pl. 1401, p. 10.

(52) P.-V., XLIX, 305.

(53) C 326, pl. 1423, p. 18.